

# MIGRATION: LE DOUBLE STANDARD EN QUESTION

"A refugee is a refugee, whether European, African or Asian." **Dokba** 

### **Mohammad**

Journaliste et réfugié de Syrie, source : <u>The Associated Press</u>

# **EN TERMES**

## **CRISE MIGRATOIRE**

« l'afflux » de réfugié·es et le caractère « inédit » ou « historique » du nombre des arrivées enregistrées.1

# **DOUBLE STANDARD**

Jugement ou acte différencié porté sur le même comportement, selon qui en est l'auteur·trice. 2

# **RÉFUGIÉ·E**

Personne ayant dû fuir son pays afin d'échapper à une situation dangereuse (guerre, persécution, problème climatique, etc.).3

# EN LOIS - DIFFÉRENTS PERMIS EN SUISSE<sup>4</sup>

## **PERMIS F**

Admission en principe provisoire (pour environ 12 mois, mais renouvelable) pour des réfugié·es dont : la demande d'asile est refusée, le rassemblement familial restreint, les voyages en dehors de la Suisse quasi impossibles, et/ou le statut est précaire dû à un accès limité aux aides sociales et au marché du travail.

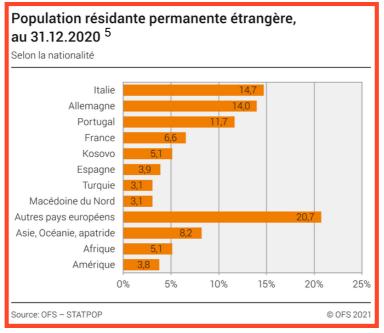
#### **PERMIS S**

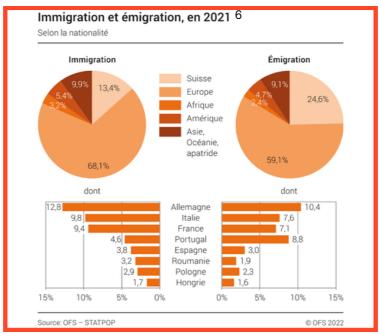
Créé en 1998, implique de ne pas avoir besoin de passer par les procédures d'asile ordinaires, les réfugié·es peuvent voyager librement. Ils·elles ont un permis de séjour valable un an, avec possibilité de prolonger aussi longtemps que le danger perdure, et qui permet : un accès immédiat et complet au marché du travail et à l'école, le regroupement familial, l'accès à des cours de langues et à un soutien psychologique. Permis accordé typiquement aux réfugié·es d'Ukraine.

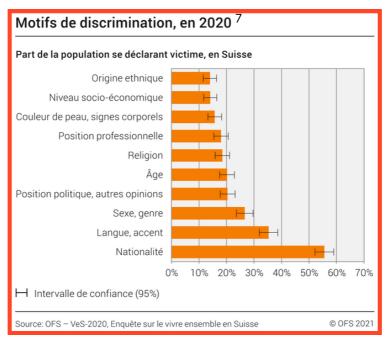
### **PERMIS N**

Concerne les requérant·es d'asile, autorisé·es à exercer une activité lucrative à partir du 4ème mois suivant le dépôt de la demande d'asile et jusqu'au délai de départ. La prolongation de séjour est relativement compliquée.

# **EN CHIFFRES**







# **TIMELINE**

# 1686

1ère grande vague migratoire après l'interdiction des protestant·es en France par Louis XIV.

# 1888-1914 ——

2ème révolution industrielle avec nécessité de main d'oeuvre. Les étranger·ères vont remplacer les forces de travail suisses.

# 1914-1945 ———

La crise économique de 1930 va engendrer un contrôle important des flux migratoires.

# 1945-1970 -

Boom économique d'après guerre accompagné de la plus grande vague migratoire connue en Suisse.

# ANNÉES 70 -

Initiative suisse *Schwarzenbach*, "contre la surpopulation étrangère".

# 1974-1976 -

Récéssion économique, la Suisse utilise les étranger·ères comme "amortisseur·ses conjoncturels".

# 1ER JUIN 2002 -

Loi sur la libre circulation des ressortissant·es de l'Espace Economique Européen.

# **AUJOURD'HUI**

2.5% d'étranger·ères en Suisse : proportion relativement faible.

12.5% d'étranger·ères en Suisse : forte affluence d'Italien·nes.

Aucune nouvelle entrée d'étranger·ères en Suisse.

Introduction du système de rotation avec les travailleur·ses étranger·ères saisonnier·ères. Arrivée de 2.7 millions de migrant·es pendant cette période.

Lutte contre l'emprise étrangère en limitant le pourcentage d'étranger·ères à 10% par canton et en augmentant les critères de naturalisation.<sup>9</sup>

Immigration très faible et renvoi de nombreux migrant·es dans leur pays d'origine.

Migration facilitée.

25% d'étranger·ères : la Suisse comme pays de transit .

# **CITATIONS**

"On a maintenant une inégalité de traitement évidente entre les différents groupes de réfugiés."

## **Eline Engeler**

Porte-parole de l'OSAR (source RTS)

"Ils (les réfugiés ukrainiens) ont les trains, les transports gratuits (...), l'aide sociale, un permis de séjour et l'accès au monde du travail, ce qui n'était pas le cas pour moi. J'aimerais bien que tout le monde soit traité de la même manière."

## Mahdi Ziayi

Apprenti polymécanicien et réfugié (source RTS)

"These people (the Ukrainians) are not refugees we are used to; these are Europeans. These people are intelligent, they are educated people... This is not the refugee wave we have been used to, people we were not sure about their identity, people with unclear pasts, who could have been even terrorists."

**Kiril Petrov** 

Premier ministre bulgare, propos comparant les réfugié·es ukrainien·nes et syrien·nes

"C'est formidable de voir le nombre incroyable de citoyen·nes qui se proposent d'héberger des familles ukrainiennes en détresse. Mais il n'y a pas eu un tel élan de solidarité pour d'autres réfugié·es, fuyant pourtant, aussi, des situations de guerre et de destruction, lesquelles étaient, aussi, accompagnées d'images bouleversantes et d'appels à l'aide poignants"

#### Valérie Gonin

Historienne et sociologue, responsable des programmes au Centre d'Etudes humanitaires UNIGE/IHEID (source : UNIGE)

"Les déficits importants de la politique suisse en matière d'asile continuent de s'accentuer indépendamment de la nouvelle procédure: dans le contexte européen, la Suisse fait beaucoup trop peu pour améliorer la situation intenable des réfugiés et des migrants, en particulier en Libye et sur les îles grecques, et pour garantir l'accès à une procédure d'asile équitable sans que les demandeurs d'asile aient à emprunter des routes dangereuses (et coûteuses) comme la Méditerranée»."

#### **Alicia Giraudel**

Juriste et responsable du domaine de l'asile à la section suisse d'Amnesty International (Communiqué de presse publié sur Amnesty.ch, 2020)

# **FOCUS**<sup>10</sup>

Les politiques migratoires sont, depuis des décennies, au cœur des débats politiques. En effet, l'afflux de migrant·es dans les pays développés se fait de plus en plus important et une tendance s'affirme nettement : les migrant·es ne sont pas traité·es également.

La gouvernance de l'asile – supposée être objective – retourne désormais du domaine de l'arbitraire, avec une politique que l'on appelle « deux poids deux mesures ». Certain·es réfugié·es sont considéré·es comme «une atteinte à la sécurité nationale», tandis que d'autres bénéficient d'un encadrement de l'État, ainsi que d'une aide pour leur intégration.

Pour concrétiser ce propos, nous pouvons nous appuyer sur l'exemple de l'Ukraine et des nombreuses politiques d'intégration immédiate mises en place afin de les accueillir dans les meilleures conditions possibles. En parallèle, des milliers de migrant·es des pays du Sud, fuyant leur pays pour les mêmes raisons, sont retenu·es dans des camps de réfugié·es aux frontières depuis des années, dans des difficiles conditions de vie, sous prétexte que l'Europe n'a pas les capacités de les accueillir.

L'Europe jongle ainsi entre les extrêmes des politiques d'asile, qui lui a valu la réputation de « schizophrénie européenne », et d'appliquer une nouvelle forme de racisme institutionnel.

Cette politique de deux poids deux mesures ne se fait pas uniquement ressentir en Europe, mais également aux États-Unis, avec les migrant·es en provenance d'Amérique Latine. Ce fait s'est concrétisé avec la construction d'un mur à la frontière avec le Mexique, assez ironiquement, aux frais des Mexicain·es.

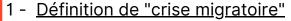
L'isolement et les inégalités auxquels font face de nombreux·ses migrant·es sont non sans conséquences. Souvent, les migrant·es refoulé·es aux frontières, mais déterminé·es à commencer une nouvelle vie, empruntent le chemin de la migration illégale, au péril de leur vie.

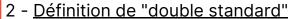
Dans le cas de la Suisse, les étranger·ères en Suisse ont permis, à travers les époques, l'impulsion du développement économique, notamment en fournissant à de nombreuses reprises la main d'œuvre nécessaire pour l'activité industrielle.

Actuellement, un quart de la population vivant en Suisse est étrangère. La Suisse est ainsi parfois surnommée « terre d'immigration européenne » : le pays a su, jusqu'à présent, réguler les afflux migratoires et les intégrer dans son économie. Pourtant, une montée de la droite, qui semble encline à la fermeture internationale, pourrait remettre en cause cette tendance.

# RÉFÉRENCES

# **SOURCES CITÉES**





- 3 Définition de "réfugié"
- 4 Concernant la politique migratoire suisse, "Manuel de droit suisse des migrations"

<u>Différents permis de séjour, Etat de Vaud "Emploi- Permis N, Permis F, Permis S"</u>; <u>Service des migrations "Nouvelles exigences en matière d'intégration depuis le 1er janvier 2019"</u>

- 5 <u>Population résidante permanente étrangère selon la nationalité, au 31 décembre</u> 2020
- 6 Immigration et émigration selon la nationalité
- 7 Motifs de discrimination
- 8 Historique des migrations en Suisse
- 9 Initiative Schwarzenback
- 10 Le « deux poids, deux mesures » occidental en matière d'asile politique
- 11 <u>Concernant les Etats-Unis et le Mexique, "Etats-Unis 5 ans après, où en est le mur de Trump?"</u>
- 12 <u>La Suisse, terre d'mmigration européenne</u>

# **LIVRES**



- Hélène Thiollet, "Migrants, migrations : 50 questions pour vous faire votre opinion"
- Virginie Guiraudon, "Les effets de l'européanisation des politiques d'immigration et d'asile"
- Reg Whitaker, "Double Standard: The Secret History of Canadian Immigration"
- Catherine Wihtol de Wenden, "Faut-il ouvrir les frontières?"

# **PODCASTS**



Becoming Europe, "The Double Standard of Migration"

CFM "Nous sommes là"



@helene\_thiollet

